



UNSPASH

ÉNERGIE

Éolien terrestre : la France enregistre sa pire année depuis 20 ans

Le syndicat des énergies renouvelables tire la sonnette d'alarme alors que seuls 500 mégawatts de capacités d'éoliennes terrestres supplémentaires devraient être raccordés en 2025.

JULIETTE RAYNAL

C'est un moratoire qui ne dit pas son nom », alerte William Arkwright, vice-président du Syndicat des énergies renouvelables (SER). « Sur les six premiers mois de l'année, seuls 267 mégawatts (MW) de nouvelles capacités éoliennes ont été installées et tout laisse supposer que ce rythme va se maintenir pour atteindre 500 MW sur la totalité de l'année 2025 », a-t-il

déploré devant la presse ce jeudi 18 septembre. Jamais, ou presque, le secteur de l'éolien terrestre tricolore n'a connu un si mauvais cru. Pour cela, il faut remonter vingt ans en arrière aux balbutiements de la filière. En 2005, 412 MW de capacités avaient été raccordés. Par rapport à l'année dernière, le rythme de développement des éoliennes a donc été divisé par deux. Et il ne devrait représenter que 30 % du rythme observé en 2023 et 2022.

Campagnes de désinformation et matraquage idéologique

La faute, entre autres, selon le SER, « aux campagnes de désinformation » et au « matraquage idéologique », alors que plusieurs élus de la droite et de l'extrême droite ont massivement relayé le fait que la France prévoyait de consacrer 300 milliards d'euros au développement des énergies renou-

velables. Ce que le régulateur de l'énergie a pris le soin de démentir officiellement à travers sa publication « Démêler le vrai du faux », le 1er septembre dernier. « La CRE [Commission de régulation de l'énergie] a par ailleurs publié ses hypothèses concernant la CSPE [Contribution au service public de l'électricité] », lesquelles montrent que la filière de « l'éolien terrestre devrait, encore une fois, contribuer aux finances publiques » et non l'inverse, a souligné William Arkwright.

Le narratif sur les renouvelables n'est pas le seul responsable de ces très mauvais résultats. Les moult reports de la publication de la feuille de route énergétique de la France, initialement attendue en juillet 2023, jouent également. « L'absence de cadre et de visibilité a tendance à scléroser le système, aussi bien du côté des investissements de la part des développeurs que du côté de la délivrance des autorisations », commente Matthias Vandembulcke délégué général de France Renouvelables.

Un moratoire dans les préfetures

« Un moratoire législatif n'a pas eu besoin de voir le jour » pour stopper le déploiement de la filière. Il est à l'œuvre au sein des préfetures, a résumé le vice-président du SER, alors que des députés Les Républicains et du Rassemblement national avaient tenté d'introduire un moratoire sur les énergies renouvelables lors de l'examen de la proposition de loi Gremillet sur la programmation énergétique en juin dernier. La « pression politique » est telle dans certaines régions, notamment dans les Hauts-de-France, que « les autorisations peinent à sortir », abonde Matthias Vandembulcke.

« Tous les développeurs constatent une érosion de leur portefeuille de projets en développement. Et il n'y a pas une semaine sans qu'un article dans la presse quotidienne régionale ne rapporte un nouveau contentieux ou une décision de justice contre l'éolien terrestre », déplore Jules Nyssen, à la tête du SER.

À l'inverse, le volume des nouvelles capacités photovoltaïques raccordées cette année atteint des records, avec 3,3 gigawatts (GW) supplémentaires sur le seul premier semestre de 2025 ce qui laisse présager un volume supérieur à 6 GW pour l'ensemble de l'année. À titre de comparaison, 5,5 GW avaient été raccordés sur le réseau d'Enedis en 2024 et 2 GW en 2020. « Cela donne la fausse impression que le solaire va bien. Mais à partir du moment où l'on stoppe le robinet d'entrée, cela va s'arrêter net deux ans plus tard », avertit Xavier Daval, président de la commission solaire au SER. « Un certain nombre d'entreprises de la filière ont déposé le bilan et cela va continuer », prévient-il alors que l'exécutif a choisi de réduire et réformer les aides publiques au petit photovoltaïque. ▀